



UNE PRIORITÉ, L'INVESTISSEMENT POUR LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

1 Les orientations budgétaires
pour 2020

2 Les grands chantiers
en cours

LES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES POUR 2020

Le débat d'orientation budgétaire permet aux élus de l'Assemblée départementale de définir les axes qui constitueront le budget voté en mars 2020.

Les orientations choisies sont :

→ **Un niveau d'investissement massif à 60 millions d'euros.**

En maintenant un investissement élevé, comme il le fait depuis plusieurs années, le Département soutient la création d'emplois, le développement et l'attractivité du territoire.

→ **Une dette « saine » et maîtrisée**

Avec une capacité de désendettement estimée à 4,5 ans, la dette du Département est entièrement sécurisée. Cette bonne gestion permet à la collectivité de profiter de taux extrêmement bas (dernier emprunt négocié à 0,3 %). La charge de la dette se voit ainsi allégée.

Le recours à l'endettement, quand il est maîtrisé, permet d'abord au Département de financer ses projets plus vite et donc d'être plus efficace dans sa politique d'investissement au service de l'économie locale.

→ **Un taux d'imposition qui n'augmente pas**

Pour la 8^e année consécutive, le Département n'augmente pas le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties, le seul impôt direct qu'il perçoit à ce jour.

→ **Le respect des contraintes budgétaires imposées par l'Etat qui limite l'augmentation des dépenses de fonctionnement de la collectivité à 1,2 % par an.**

→ **Réaliser des économies pour ne pas dépasser le seuil des 1,2 %**

Le Département fournit des efforts conséquents pour maîtriser ses dépenses de fonctionnement. En effet, l'augmentation constante des dépenses pour les allocations individuelles de solidarité (aide aux personnes âgées ou handicapée, RSA) implique nécessairement une réduction de l'ensemble des autres dépenses de fonctionnement afin de ne pas dépasser le seuil des 1,2 %.

LA RÉFORME DE LA FISCALITÉ LOCALE

Le 18 juin dernier, le gouvernement a annoncé que le projet de loi de finances pour 2020 porterait une réforme de la fiscalité directe locale.

Cette réforme vise notamment à remplacer intégralement, à l'horizon 2021, la part de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) des Départements par une fraction équivalente de taxe sur la valeur ajoutée (TVA). L'impact de cette mesure n'est pas négligeable pour les Départements puisque ces derniers ne disposeraient plus d'aucun levier fiscal.

LES GRANDS CHANTIERS EN COURS

Le Département fédère et mobilise les acteurs du territoire à travers plusieurs grands projets impliquant aussi bien les secteurs publics et privés.

→ Fibre optique : le déploiement s'accélère

Grâce à un accord inédit, l'opérateur Orange s'est engagé auprès du Département à raccorder 100 % des foyers du territoire à la fibre optique d'ici 2024. Un chantier entièrement pris en charge par l'opérateur.

Les Hautes-Pyrénées réalisent ainsi la 4^e meilleure performance régionale pour le déploiement de la fibre (29 % du territoire couvert) derrière le Gers, la Haute-Garonne et l'Hérault.

[Source : ARCEP]

→ Coopération européenne : les Pyrénées parlent d'une seule voix

Le Gouvernement d'Aragon et les Départements des Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Atlantiques sont à présent réunis au sein du GECT « Pirineos-Pyrénées » (Groupement européen de coopération transfrontalière).

L'objectif de cette nouvelle structure sera de renforcer la coopération transfrontalière France-Espagne, notamment dans le secteur du tourisme. Les projets proposés dans le cadre du GECT permettant de bénéficier de crédits de l'Union européenne (POCTEFA).

Déjà bien positionnées lors de la dernière attribution de crédits européens (meilleure dotation de la Région Occitanie), les Hautes-Pyrénées pourront ainsi, avec ce nouveau GECT, renforcer leur capacité à capter de nouveaux financements.

→ « Pyrénées Territoires d'Innovation » : une alliance inédite avec les Pyrénées-Atlantiques

Délivré par l'Etat, le label « Territoires d'Innovation » a récompensé les Hautes-Pyrénées et les Pyrénées-Atlantiques pour la qualité de leurs projets en matière d'innovation. Ce programme rassemble une cinquantaine de partenaires, publics comme privés, sur les deux départements. L'objectif est de développer le territoire grâce à des projets innovants, notamment dans le secteur de la transition énergétique. 22 actions sont déjà en cours.

CONTACT PRESSE :

Séverine CUESTA, Relations presse

Tél. : 07 50 67 27 33 - severine.cuesta@ha-py.fr